

Mouthiers *sur* Vivre à Boëme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal	
du 5 avril 2002.....	p 2
Gros plan :	
Budgets 2002	p 3
Emplois, espace et déplacements.....	p 3
Rencontre avec :	
Christian LARPE.....	p 4
Centre de loisirs.....	p 5
Frairie de pentecôte.....	p 5
Tournoi de footdes 13 ans.....	p6
CERCLE des AÎNÉS.....	p 6
Fnaca Chasseurs	p6
Inscriptions scolaires.....	p7
3ème Festival de la voix.....	p7
Sentiers de Boëme	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda.....	p 8

BULLETIN

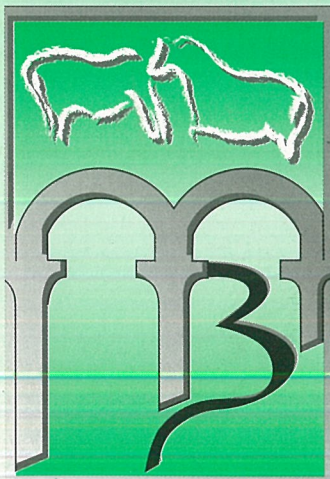
d'Information Locale

édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 212

MAI

2002



(Photo Alain PORTE)

LE MOT DU MAIRE :

Si l'on en croit les diverses analyses du dernier scrutin, une des causes premières du résultat de celui-ci serait " l'insécurité ". Ce mot est de mise dans notre pays et dans chacun de nos villages. La sonnette d'alarme a été tirée violemment le dimanche 21 avril. Les réactions vécues tout au long des jours suivants semblent démontrer qu'une prise de conscience collective sera venue éclairer nos esprits. La République est un terme cher aux yeux et dans le cœur des français qui ne peut être galvaudé. Etre républicain ne veut pas dire pour autant, je fais ce que je veux dans l'ignorance de l'autre mais je ne suis responsable de rien. Dans nos communes, est ce que le mot " insécurité " ne mérite pas d'être remplacé par " incivilité " ? Ne serions-nous, nous-mêmes, que des donneurs de leçons et aurions nous toujours mis en pratique ce que nous exigeons de l'autre. Le conducteur de la voiture ou de la moto qui pour son seul plaisir d'être grisé par la vitesse porte atteinte à la sécurité de son voisin, est-il conscient de sa responsabilité ?

C'est sans doute la faute du constructeur de l'engin ! Devrons nous en arriver à exiger une présence policière au coin de chaque rue pour nous rappeler nos devoirs de base ?

Nos jeunes lycéens qui viennent de réaliser que notre liberté était en péril, ont-ils également pris conscience que les dégradations constatées dans nos villages par leurs copains en mal d'attention peuvent entraîner des réactions aussi graves. Ces jeunes qui marquent leur passage ne seraient-ils que les enfants des autres ? Avons-nous toujours pris nos responsabilités de parents ?

Le jardinier du samedi, qui, au cours d'un après midi besogneux, très naturellement, vide sa brouette de déchets dans la propriété voisine. Après tout ce n'est pas très grave ! On ne connaît pas le propriétaire, et puis ça n'est qu'un champ ou un sous bois et ça ne fait de tort à personne !!!

Nous sommes nous toujours interrogés sur la gêne causée à l'autre par notre occupation du domaine public, après tout, nous payons nos impôts et celui-ci appartient à tout le monde !!!

Celui qui, sous prétexte d'un accès difficile à sa propriété construit sur le domaine public ; ce n'est pas grave, l'espace est important en face et "l'autre" doit bien-sûr comprendre le bien fondé de cette action et laisser à l'usage de tous une petite partie de son domaine.

Nous pouvons, chacun à notre niveau, améliorer la vie de l'autre en changeant simplement de toutes petites choses dans notre comportement. Peut-être suffirait-il de déplacer l'ordre des mots dans le dictionnaire et dans nos têtes et penser à " respect " avant " répression ". En cette année d'hommage à Victor Hugo, fervent défenseur de la République, sachons nous remettre en cause pour sauvegarder ses valeurs. N'oublions surtout jamais que notre liberté s'arrête où commence celle de l'autre.

ÉLECTIONS

Résultats du premier tour de l'élection présidentielle
DIMANCHE 21 avril.

INSCRITS 1883
VOTANTS 1441
BLANCS et NULS 58

MÉGRET 19
LEPAGE 21
GLUCKSTEIN 5
BAYROU 75
CHIRAC 226
LE PEN 220
TAUBIRA 31
SAINT JOSSE 106
MAMÈRE 103
JOSPIN 217
BOUTIN 4
HUE 41
CHEVÈNEMENT 69
MADELIN 48
LAGUILLER 98
BÉSANCENOT 100

DIMANCHE

5 MAI

Les bureaux de vote
seront ouverts
de 8 H à 18 H
sans discontinuer.

Prochaine
réunion
publique
du Conseil
municipal
3 mai 2002
à 20 H 30

LE CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 5 avril 2002

COMPTES ADMINISTRATIFS 2001

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés les comptes administratifs 2001 concernant la Commune, le service d'Assainissement et la Régie de Transport, présentés par Madame le Maire.

BUDGETS PRIMITIFS 2002

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés les budgets primitifs 2002 de la Commune, du service d'Assainissement et de la Régie de Transport.

Il décide également l'augmentation de 1% des taxes suivantes : Taxe d'habitation, Taxe Foncière sur le bâti, Taxe Foncière sur le non bâti.

LOYERS COMMUNAUX

Le montant des loyers communaux sera modifié à compter du 1er mai 2002 selon l'indice INSEE prévu. (cet indice n'est pas encore connu à ce jour).

CIMETIÈRE

Le Conseil Municipal décide d'engager la procédure d'agrandissement du cimetière communal et de faire procéder, au préalable, à une étude géologique.

INDEMNITÉS DE FONCTION

Vu le nouvel article L.2123-20-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal décide de maintenir sa délibération du 7 décembre 2001 et d'appliquer les nouveaux barèmes aux indemnités d'élus à compter du 1er mars 2002.

ROND-POINT

Place de la gare/Place du champ de foire

La procédure de consultation des entreprises pour l'exécution des travaux va être lancée dans les semaines à venir. Le montant estimatif des travaux s'élève à 114 404,43€ TTC avec une participation du Conseil Général d'un montant de 58 000 €.

CHAMP DE FOIRE

La Commission d'Appel d'Offres se réunira le 18 avril prochain pour l'approbation de l'avenant à intervenir pour le surplus des travaux du champ de foire.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

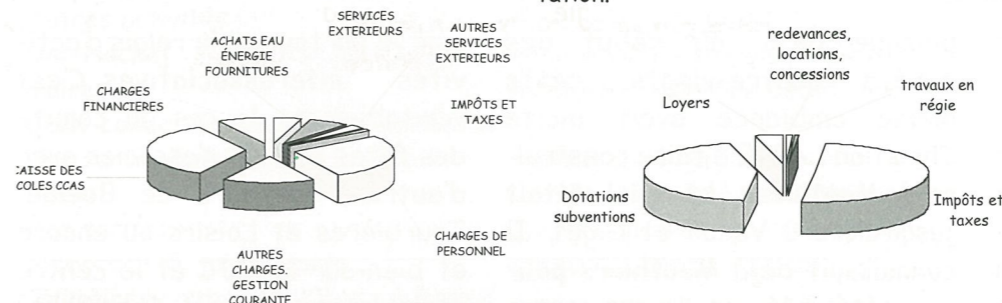
Les permanences des bureaux de vote sont établies pour chacun des bureaux de vote pour les élections présidentielles des 21 avril et 5 mai 2002.

Attention : en raison des jours
fériés du 8 et 9 mai,
les ordures ménagères collectées
habituellement le mercredi
seront ramassées le VENDREDI 10
il faut donc les sortir le jeudi soir

GROS PLAN BUDGETS 2002

Notre commune compte en effet plusieurs budgets. D'abord le budget général qui regroupe les dépenses et les recettes traditionnelles d'une commune. Les dépenses et les recettes de fonctionnement de ce budget général vous sont présentés ci-dessus. La part des dépenses de personnel qui demeure la plus importante

dans les budgets communaux est ici scindée en 2 puisque le personnel lié aux écoles émerge au budget de la caisse des écoles. Nous disposons également d'un budget concernant la régie transport et un autre concernant l'assainissement alimenté en recettes par les reversements de la société disposant du marché public sur cette prestation.



PARLONS-EN...

Les impôts sont toujours un sujet de débats et pas seulement dans les époques d'élections.

Les impôts locaux français sont considérés par beaucoup de spécialistes et observateurs français et étrangers comme pas assez adaptés aux réalités sociales et économiques de notre société et des particularismes locaux.

Ainsi les valeurs locatives qui fondent les bases sur lesquelles sont appliqués les taux d'impôts votés par les conseils municipaux, n'ont pas de valeurs constantes.

Ainsi, deux maisons identiques construites par un même "pavillonneur" dans deux communes différentes ne se verront pas attribuer la même valeur de location.

Ce qui conduit à des écarts importants sur les taux comparés entre communes : pour avoir le même produit fiscal qui rentrera dans les caisses communales, les conseils municipaux voteront des taux différents dont la comparaison sera peu instructive. Pour notre commune, les valeurs locatives sont considérées comme peu élevées.

INTERCOMMUNALITÉ

Les emplois, les déplacements quotidiens et l'espace dans l'aire urbaine d'Angoulême

L'interprétation des données du recensement général de 1999 produit aujourd'hui des résultats intéressants. Si pour Mouthiers, seulement 19 % des actifs ont un emploi dans la commune, et donc 81 % en dehors, ce taux est de 31 % (contre 39 % en 1990) dans l'ensemble de l'aire urbaine. (statistiquement, l'aire urbaine* comprend toutes les communes dans lesquelles au moins 40 % des actifs travaillent dans les communes du pôle urbain. Cette proportion d'actifs travaillant hors de leur commune de résidence est de 64 % à La Couronne, 75 % à Nersac et 91 % à Linars.

A Mouthiers, le solde entre les sortants, (personnes y résidant mais travaillant à l'extérieur), et les entrants (personnes résidant à l'extérieur mais venant travailler à Mouthiers, est très négatif. par contre à Angoulême, 18000 viennent y travailler sans y habiter et 6000 y habitent mais travaillent dans une autre commune.

L'attention portée à ces informations permet de mesurer l'enjeu des "migrations quotidiennes alternées" qui mobilisent fortement les voiries locales à des moments précis de la journée.

Si l'on ajoute à ces données le fait que Mouthiers, avec 34,7 km², est la 3ème commune de l'aire urbaine en surface après Champniers 45,3 km², Roulet-Saint Estèphe, 41,5 km², cela permet de prendre conscience de l'importance de la maîtrise des évolutions foncières et des équipements routiers.

*80 communes :
- 15 communes de l'agglomération et Trois Palis qui composent le pôle urbain

RENCONTRE AVEC CHRISTIAN LARPE

Nombreux sont les habitants de notre commune qui agissent pour le bien de la collectivité. Ils font cela en toute discrétion, dans leur vie professionnelle ou dans la vie associative. Christian LARPE fait partie de ceux qui s'investissent dans la vie publique comme simple bénévole. De l'école de football, à l'association Carnaval, en passant par le Comité des fêtes, il offre de son temps libre pour que des activités soient organisées dans la commune au profit du plus grand nombre.

Ainsi la prochaine Frairie de Pentecôte qui aura lieu les 18, 19 et 20 mai prochains (voir page 5), permettra à des familles de la commune de venir s'amuser avec les animations foraines traditionnelles. Avec le feu d'artifice, puis le concours de pêche, préparé avec l'équipe de Tourbières et Loisirs, de bons moments auront ainsi été offerts aux habitants de la commune par une poignée d'autres. Cet esprit de coopération inspire totalement Christian Larpe. C'est donc tout naturellement qu'il est devenu Président de l'association carnaval qui chaque année, au mois de mars, organise la plus grosse manifestation dans la commune. Cette année encore ils étaient plus de quatre cents participants dans les rues de Mouthiers après avoir, pour certains, défilé à Rouillet-Saint Estèphe ou à Voeuil et Giget. Le même nombre de carnavaliers s'est retrouvé le soir dans la salle polyvalente pour dîner et danser. Christian LARPE, en habitué des fêtes associatives, relève que cette soirée de carnaval se déroule dans un état d'esprit très particulier : " malgré le nombre de convives, la longueur de la file d'attente pour être servi à dîner, il n'y a pas de râleurs, pas de gestes d'impatience. C'est très impressionnant ". Une illustration sans doute de la convivialité attendue, recherchée par les nouveaux habitants qui font construire dans notre commune. Un état d'esprit traditionnel à Mouthiers



puisque déjà, au début des années quatre-vingts, cette même ambiance avait incité Christian LARPE à faire construire à Mouthiers, lui qui habitait jusqu'alors à Voeuil et Giget. Il connaissait déjà Mouthiers pour avoir été, à 16 ans, l'avant centre du Sporting Club. 20 ans plus tard, Christian LARPE fait partie des valeureux bénévoles du SCM qui permettent à l'école de football d'accueillir les enfants et les adolescents. Aujourd'hui, ce sont les moins de quinze ans (autre-

sant le porteur ou le relais d'activités interassociatives. C'est véritablement le cas du comité des fêtes qui sait s'associer avec d'autres, Sentiers de Boème, Tourbières et Loisirs ou encore et bien-sûr la MJC et le centre social intercommunal. Sans celui-ci, nous confie notre invité de cette page rencontre, les responsabilités associatives seraient plus lourdes à assumer notamment en matière administrative. Il est en effet compliqué d'organiser des activités publiques : problèmes d'assurances, de droits des artistes et musiciens, de déclaration en tous genres. Si cela peut rebuter certains, les professionnels du centre social sont là pour donner le coup de pouce. Il demeure le plaisir de se retrouver entre amis pour s'en faire de nouveaux. mais là aussi le risque d'essoufflement des bénévoles est réel. Mais les causes difficiles ne font pas peur à Christian LARPE. Ses amis footballeurs comprendront l'allusion qui concerne directement les déplacements " héroïques " des supporters du club de l'ASAC, l'année passée. Ils n'étaient en effet plus très nombreux à suivre leur équipe en déplacement dans le sud de la France après un périple de plus de six heures de bus. Les résultats en cours réjouissent le trésorier du club des supporters qu'il est. Et oui : une casquette de plus pour quelqu'un qui se dépense beaucoup pour les autres sans attraper la grosse tête.

CENTRE DE LOISIRS

Pour les 3-12ans

" En route pour le Zoo " les mercredis du 17 avril au 3 juillet Autour du " ZOO ", découverte de la faune et de la flore, occasion aussi de réaliser des animaux de toutes sortes (girafes, ours, serpents,...)

Autres activités :

Uni-Hockey : les matins pour les primaires

Jeux collectifs : pour les maternelles Une sortie dans les bois le 24 avril matin

Des sorties :

Mercredi 5 juin : Matin

Primaires : autour du Cirque à Sireuil (inscriptions à l'avance - places limitées)

Départ 9 heures / Retour 12 heures

Mercredi 12 juin :

Matin / Maternelles : poney à Torsac (places limitées)
Après-midi / Pour tous : Sortie aux Eaux Claires " rencontre avec les cerfs " (places limitées)

Mercredi 26 juin :

Grande sortie surprise - Un document sera distribué début juin.

Mercredi 3 juillet :

Sortie baignade à Saint-Yrieix à la journée (prévoir maillots de bain, chapeaux, crème solaire)

Un programme détaillé sera affiché dans les centres de loisirs et accueils périscolaires.

Nouveaux tarifs :

La journée : 10,50 euros ; à partir de deux enfants : 9,60 euros

La 1/2 journée avec repas : 9,20 €

La 1/2 journée : 6,60 €

Horaires d'accueil :

7 heures 30 - 18 heures 30

Renseignements :

Centre de loisirs

05.45.67.92.84

(mercredis, petites vacances, périscolaire)

Centre Social 05.45.67.84.38

(9 h-12 h ; 14 h - 18 h)



Mardi 7 mai

20H30

Monstres et Cie

Parce que chacun a eu un monstre dans son placard, les studios disney ont concocté le médicament indispensable contre l'angoisse : de tendres peluches



MJC Jules BERRY

FRAIRIE DE PENTECÔTE

tous les jours Manèges, confiseries, tir, ...

Repas UKRAINIEN avec le groupe PLAÏ

Menu : Zakouski (hors d'œuvres variés) Bœuf Stroganof Pommes de terre sautées Salade Fromage Flan semoule

Prix des repas adultes : 15€
enfants - 12 ans : 8€

Sur réservation jusqu'au mardi 14 mai 2002 inclus au

05.45.67.84.30 Mme PONTINI
05.45.67.80.49 Mme BASLAND



Jeux pour tous
Soir : Retraite aux flambeaux (départ champ de foire)
Feu d'artifice à 23 heures

8 heures 30
concours de pêche aux tourbières organisé par l'Association " Tourbières et Loisirs " place de la mairie, à partir de 14 heures,
rallye pédestre en collaboration avec l'Association " Sentiers de Boème "

SAMEDI

18 MAI

DIMANCHE

19 MAI

LUNDI

20 MAI

CE QU'IL TE PLAÎT ... EN MAI FAIT

Sanglier à la broche Repas organisé par le bureau de Chasse de MOUTHIER.

Ouvert à tous, ambiance assurée.

MENU Apéritif Potage Hors d'œuvres Sanglier à la broche Flageolets Salade - fromage Dessert Café-Cognac Vin ordinaire compris

TARIFS : Adultes : 15 € Enfants : gratuit

INSCRIPTIONS avant le 10 mai auprès de M. GERMON 05.45.67.98.57

M. BOISSARD 05.45.67.82.63

M. BENNACEUR 05.45.67.84.46

DIMANCHE

12 MAI

12 H

Salle

polyvalente

CERCLE DES AÎNÉS

RANDONNÉES : 10 MAI

Départ du Foyer Résidence à 14 heures.

31 MAI

VOYAGE au Pays Basque et Espagnol du 4 au 6 juin 2002 (3 jours)

14 ÈME TOURNOI DES 13 ANS

Le SCm organise son tournoi de 13 ans. les équipes de DRAGUIGNAN (33) BOISSEUIL (87), BLANQUEFORT, ROULLET, SOYAUX, COGNAC BIRE, ASAC, MOUTHIER se disputeront le trophée remis en jeu par Soyaux Un match de gala est programmé en nocturne le samedi 25.

Cette rencontre opposera des anciens cadets nationaux de l'ASAC autour de karl TOURENNE professionnel de l'équipe de 1ère division de Toyes, à une sélection de Mouthiers renforcée par Loïc PAILLÈRES professionnel à

NANTES ainsi que Christophe FOREST et Frédéric CLÉMENT de l'équipe de l'ASAC 92 évoluant en national. Pendant le tournoi, l'entrée du stade est gratuite.



25 - 26

MAI

match

de gala

en nocturne

Artisan et l'Association de Solidarité avec les Peuples d'Amérique Latine présentent le **commerce équitable**, une vidéo réalisée en 2002 et produite grâce à des soutiens nombreux dont celui de la municipalité de Mouthiers

JOURNÉE DÉTENTE F.N.A.C.A.

Le Comité FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) organise une journée détente ouverte à tous.

Au programme :

Pêche à la truite (inscriptions à 8 heures ; pêche de 9 heures à 11 heures)

Jeux de boules (inscriptions à 14 heures ; début des jeux à 14 heures 30)

mercredi
15 mai
20 h 30

DIMANCHE

9 JUIN

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Monsieur le Directeur recevra les inscriptions du 10 au 21 juin (sauf mercredis, samedis et ...dimanches) de 8 H à 8 H 30 et de 17 H à 18 H.

Se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et de l'autorisation du Maire. Il est rappelé que les enfants fréquentant l'école maternelle de Mouthiers et entrant au CP doivent également se faire inscrire. (l'inscription n'est pas automatique).

3ème FESTIVAL DE LA VOIX début juillet

Suite au succès des deux premières éditions, le Festival de la Voix est devenu une manifestation incontournable à Mouthiers mais aussi pour la Charente. L'objectif est toujours de croiser différentes influences vocales. Cette année, la Commission de programmation a choisi le bicentenaire de la naissance de Victor Hugo, et toujours de prioriser la convivialité et le festif.

Jeudi soir 4 juillet à la MJC à 20 H 30 :

Récital de poésie chantée de Victor Hugo à Georges Brassens par **Alain VELUET**

Vendredi 5 juillet à l'église de Mouthiers à 20 H 30 :

AMADEUS la chorale charentaise (composée de 5 chorales) qu'on ne présente plus, interprétera Hugo avec des extraits des " Misérables ", " Notre-Dame de Paris ", et quelques morceaux plus contemporains.

Samedi 6 juillet à la salle polyvalente à 20 H 30 :

La fête avec **Don Diego** 8 musiciens pour 2 heures de musique latine pour danser et bouger. Musique festive aux influences espagnoles et afro-cubaines.

JEUDI

4

VENDREDI

5

SAMEDI

6

JUILLET

RANDONNER AVEC SENTIERS DE BOÈME

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIER Place ch.de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
Dim. 5 mai	3ème rando-challenge. Pique-nique ou méchoui		COGNAC	Camping	9h15	25,15 ou 12km
Entre Me.8 mai et Dim.12 mai : tour de l'île d'Oléron (partiel possible)-Voir dépliant Fiche inscription+chèque(ordre: sentiers de Boème) auprès de B. Carel pour récapitulation avant le 10 avril						
Me.8 à Sa.11 11-mai	Alain Bonnet 05.45.67.83.24	W.E. envisagé à Barèges (65)?		Précisions ultérieures		
Dim. 19 mai	Béatrice et Guy Carel	13h30	MONTBRON	Parking Vallée Renaudie	14h15	14
Lundi 20 mai	Daniel Pontini 05.45.67.84.30	MOUTHIER		Place mairie	14 h	
Dim. 02 juin	Gabriel et Monique Sourisseau 05.45.24.58.33	8 h 30 et/ou 13 h15	TOUVERAC	Eglise	9h15 et/ou 14 h	11 le matin
					rallye pédestre avec Comité des Fêtes. Ouvert à tous	
					Journée (prévoir pique-nique) ou 1/2 journée	

Le mercredi tous les 15 jours l'Association Sentiers de Boème pilote une balade sur la Commune de Mouthiers, La durée de deux heures environ et leur rythme cool permet à tous de suivre y compris aux parents avec petits-enfants.

Les rendez-vous : 14 heures sur le champ de foire

*Sentiers
de
Boème*

**Balades du
mercredi
8 et 22 mai
5 et 19 juin**

ETAT CIVIL

Naissances :

12 avril : Morgane CHAUVERON "
les Érableaux "

Décès :

30 mars : Gaëtan COICAUD "
Foyer Personnes Agées "

3 avril : Chantal MOUSSEAU
épouse BASLAND " Gersac "

7 avril : René POTIER
" avenue du 24 août 1944 "

Sur votre agenda...

- MAI 2002

DIMANCHE 5 : REPAS DE LA FÊTE DU MUGUET DU CERCLE
DES AÎNÉS À LA SALLE POLYVALENTE

MARDI 8 : CÉRÉMONIE DU SOUVENIR (8 MAI 1945)

DIMANCHE 12 : SANGLIER À LA BROCHE SALLE POLYVALENTE

DU SAMEDI 18 AU LUNDI 20 MAI : FRAIRIE DE LA

PENTECÔTE LUNDI 20 MAI : CONCOURS DE PÊCHE

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 MAI : TOURNOI DE FOOT

SAMEDI 1ER JUIN : FÊTE DU SKATE ET DU SPORT À LA

SALLE POLYVALENTE

MERCREDI 5 JUIN : COLLECTE DE SANG À BLANZAC

DIMANCHE 9 JUIN : JOURNÉE DÉTENTE DE LA FNACA

VENDREDI 14 JUIN : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FOOT

PHARMACIES DE GARDE LE WEEK-END

Nuits du samedi au dimanche et du dimanche au lundi,
de 20 heures à 9 heures téléphoner au 17 pour
connaître la pharmacie de garde sur Angoulême.

Pour la journée du dimanche, de 9 heures à 20 heures,
consulter la presse, page départementale.

~ MÉDECINS DE GARDE ~ MAI

5 : DR CAVARD LA COURONNE 05.45.67.24.23

8 : DR FORGEAUD NERSAC 05.45.90.60.77

9 : DR BRANGER LA COURONNE 05.45.67.19.39

12 : DR SACRISTE LA COURONNE 05.45.67.12.48

19 : DR COMTE MOUTHIERS 05.45.67.82.37

20 : DR VALLAT LA COURONNE 05.45.67.44.40

26 : DR ALLIAT FLÉAC 05.45.91.08.19

JUIN

2 : DR FONTANAUD LA COURONNE 05.45.67.25.17

9 : DR GAUTHIER LA COURONNE 05.45.67.25.17

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

*Le prochain
bulletin*

Il paraîtra début juin. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs **devront être déposés à la mairie avant le 15 mai**

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 juillet pour le n° de juin. On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.



CREGHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88



Le budget de la communauté de communes a été voté à mouthiers



Scène et set de ping-pong dans la salle polyvalente



(Photos Alain PORTE)